

■ **AM CONSTRUCTION S.A.**, à Saint-Sulpice (VD), exploitation d'une entreprise générale de construction, etc. (FOSC du 29.08.2000, p. 5876). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte le 29 janvier 2002. La raison sociale devient **AM CONSTRUCTION S.A. en liquidation**.
Journal no 2869 du 14.03.2002
(00392080 / CH-550.0.050.095-4)